

Assemblée des délégués des 7 et 8 novembre 2016 à Berne

Élection d'une personne à la vice-présidence de l'Assemblée des délégués pour le reste du mandat 2017 – 2018

Proposition

L'Assemblée des délégués élit Michel Müller à la vice-présidence de l'Assemblée des délégués pour le reste du mandat 2017 – 2018.

L'art. 7.1 du Règlement de l'Assemblée des délégués stipule :

Composition, durée du mandat ...

¹ Le Bureau est constitué du président ou de la présidente et de deux personnes chargées d'assumer la vice-présidence, nommé(e)s par l'Assemblée des délégués en son sein pour deux ans. Le président ou la présidente ne peut être réélu(e) au terme de son mandat de deux ans.

À la dernière Assemblée des délégués, une personne seulement a été élue à la vice-présidence. La Commission de nomination propose maintenant à l'Assemblée des délégués d'élire la personne suivante à la vice-présidence de l'Assemblée des délégués pour le reste du mandat 2017 – 2018 :

Michel Müller, pasteur

ZΗ